

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DE L'UNIVERSITE

Jeudi 23 mars 2023 à 12H15

Salle B41, Av. du 1er Mars 26, bâtiment principal

Présent-e-s :

Président : Hugo Clémence

Membres : Redouan Bshary, Fatma Chagra, Paul Cotofrei, Jean-Philippe Dunand, Mehdi Farsi, Olivier Hari, Bruno Kocher, Gilles Lauener, Sergio Rasmann, Corinne Rossari, Sophie Wang

Membres du Rectorat
(voix consultatives): Jean-Marie Grether, Martin Hilpert, Kilian Stoffel

Excusé-e-s :

Membres : Valéry Bezençon, Nicolas Chappuis, Valérie Défago, Aude Guillot, Elisa Lorenzo Garcia, Nerea Parro Gomez, Loris Petris, Simon Rowell, Louis de Saussure, Marco Severino, Thierry Schiffmann, Benoît Valley

Membres du Rectorat
(voix consultatives): Felix Kessler, Nathalie Tissot

Procès-verbal: Caroline Gillardin Masci

Ordre du jour

1. Approbations :
 - a. De l'ordre du jour
 - b. Du PV de la séance du 22 décembre 2022
2. Informations du Rectorat et échanges avec l'Assemblée
3. Remplacement de Mme Baume-Schneider au Conseil de l'Université suite à son élection au Conseil fédéral. Discussion et décision. Validation de la candidature - élection de la remplaçante ou du remplaçant
4. Délégation de l'AU pour audition de la Commission Université du Grand Conseil
5. Bureau de l'Assemblée de l'Université : démission de M. Marco Severino. Situation urgente
6. Stratégie commune Mandat d'objectifs de l'Université
7. Hausse des taxes d'étude : quelle action de la part de l'AU
8. Divers

1. Approbations :

a. de l'ordre du jour

Le Président de l'AU, Monsieur Hugo Clémence annonce la bienvenue à chacun-e.

L'AU n'atteint pas le quorum ce jour qui devrait se monter à 13 membres. On va de ce fait écourter la séance.

On rajoute un point urgent « Délégation de l'AU pour audition de la Commission Université du Grand Conseil » qu'on met en point 4. Puis on traitera le point « Bureau de l'Assemblée de l'Université : démission de M. Marco Severino. Situation urgente ». Puis, si on a le temps, les points « Stratégie commune Mandat d'objectifs de l'Université » et « Hausse des taxes d'étude: quelle action de la part de l'AU ».

b. du PV de la séance du 22 décembre 2022

Le PV est approuvé.

2. Informations du Rectorat et échanges avec l'Assemblée

Le Recteur prend la parole.

Le nouveau règlement sur la prévention et la gestion des conflits est entré en vigueur. Le dispositif est largement existant mais certaines adaptations sont en cours, notamment pour nommer la nouvelle commission. Le site web a été mis à jour.

Le Rectorat a mis à disposition un document relatif au Plan climat (PC) de l'UniNE.

Concernant le Mandat d'objectifs 2023-2026 (MO), le Grand Conseil a décidé de créer une commission *ad hoc* afin de l'analyser de manière approfondie. Le Recteur et le Président du CU vont être auditionnés début mai. Il est peu probable qu'on ait un retour concret avant l'été.

La rentrée a été bien organisée par les facultés. Les statistiques restent raisonnables par rapport au nombre d'inscrit-e-s. Mais il est encore trop tôt pour connaître les chiffres exacts.

3. Remplacement de Mme Baume-Schneider au Conseil de l'Université suite à son élection au Conseil fédéral. Discussion et décision. Validation de la candidature - élection de la remplaçante ou du remplaçant

Pour rappel, une des tâches de l'AU ([art.17 LUNE](#)) est de participer à l'élection du Conseil de l'Université (CU) en proposant quatre membres (dont au moins un externe à la communauté universitaire) au Conseil d'Etat (CE). Madame Baume-Schneider, ancienne membre du CU, a dû donner sa démission fin 2022 ayant été élue en tant que Conseillère fédérale. Selon le règlement cantonal sur les commissions, il est stipulé qu'il faut une représentation de 40% par genre. Pour cette élection, il faut donc une candidate externe à l'UniNE.

En résumé, l'AU discute de la candidate qui conviendrait le mieux au Conseil de l'Université. Seule une candidature a été proposée à ce jour. Sans remettre en question la qualité de cette dernière, il ressort qu'il serait judicieux de mieux connaître ce que fait le CU, et poser la question en direct à ses membres afin de déterminer le profil exact recherché. L'AU décide de contacter le CU et fixer une séance entre les deux organes. Une fois le profil connu, l'AU rediscutera de la procédure à mettre en place.

4. Délégation de l'AU pour audition de la Commission Université du Grand Conseil

Le Grand Conseil a décidé de créer une commission *ad hoc* afin de préparer la discussion au Grand Conseil sur le MO. Le secrétariat de la commission Université du Grand Conseil a informé le Président de l'AU d'une invitation faite d'une part à une délégation de l'AU, d'autre part à une délégation du CU et du Rectorat.

La délégation AU sera reçue en principe le jeudi 6 avril de 9 à 10h, mais ceci reste à confirmer. La présidence de la commission a indiqué qu'elle souhaitait une représentation des 4 corps, donc la

présidence pour le corps étudiantin (M. Hugo Clémence), la vice-présidence pour le corps intermédiaire (Mme Aude Guillot) ainsi que deux représentant-e-s des autres corps (professoral et PATB) à désigner.

M. Olivier Hari se propose en tant que représentant du corps professoral. Comme tous les représentants du PATB ne sont pas présents aujourd'hui, on va les contacter dès que possible par e-mail.

Cette délégation devra se retrouver afin de s'organiser très prochainement avant le 6 avril. Ses membres pourront aussi retrouver le Rectorat avant et parler des sujets importants sur la table (impact de l'inflation, révision éventuelle de la LUNE, projet de modification légale concernant la recherche académique pluridisciplinaire dans la durabilité, ce qui est problématique par rapport à la liberté académique, etc).

5. Bureau de l'Assemblée de l'Université : démission de M. Marco Severino. Situation urgente

M. Marco Severino, membre de l'AU, va démissionner de l'UniNE et donc quitter le Bureau. On recherche activement deux membres à ce jour, une place étant déjà vacante. Le Président réitère sa demande au corps professoral car aucun membre n'en fait partie. La tâche des 5 membres du Bureau consiste à se réunir 2 semaines avant chaque séance plénière et discuter des points à mettre à l'ordre du jour. Actuellement l'AU organise en moyenne 4 séances plénières annuelles, donc l'engagement ne demande pas énormément de temps. Le Président attend du corps professoral qu'il se manifeste. Il souhaite que le Bureau soit au complet. Il serait judicieux que les professeur-e-s s'organisent de leur plein gré pour trouver un-e représentant-e au Bureau.

6.Stratégie commune Mandat d'objectifs de l'Université

Ce point n'est pas traité.

7.Hausse des taxes d'étude : quelle action de la part de l'AU

Ce point n'est pas traité.

8. Divers

Une séance entre l'AU et le CU va être organisée très prochainement afin de discuter de plusieurs points. Un e-mail sera envoyé à tous les membres très prochainement.

La séance est levée à 13h10.